

EVALUER et REFERENCER une ressource Web

EVALUER LA FIABILITE D'UNE RESSOURCE

En pratique, pour évaluer la **fiabilité d'une information** trouvée sur le web, il faut :

- identifier sa **source** et en évaluer la **fiabilité** ;
- identifier l'**auteur**, repérer son lien avec la source (affiliation, hébergement, etc.) et évaluer sa **notoriété** ;
- évaluer la **fraîcheur** de l'information ;
- évaluer l'**objectif** de l'information (informer, expliquer, convaincre, etc.) ;
- identifier le **public visé**.
- Identifier la source

On peut souvent identifier une source en consultant la **page d'accueil** du site et en décryptant l'**URL** de la ressource.

Dans une URL, on peut discerner :

- le domaine (fr, com, org, etc.) : il caractérise l'orientation générale du site (français, commercial, organisation, etc.) ;
- le nom de domaine (education.fr, over-blog.com, openoffice.org, etc.) : il permet souvent de repérer la **nature** (universitaire, institutionnel, commercial, associatif, etc.) et le **statut** du site (officiel, privé, personnel, etc.) ;
- le sous-domaine éventuel (indiqué en préfixe).

Par exemple : dans <http://c2i.education.fr/>, le nom de domaine est education.fr et le sous-domaine est [c2i](http://c2i.education.fr/).

Tout le monde peut acheter un nom de domaine. Il existe des sites spécialisés de **WHOIS** sur le web qui permettent de consulter les informations relatives au propriétaire d'un nom de domaine.

Par exemple : en consultant le Whois de l'Afnic, on voit que le titulaire du nom de domaine education.fr est « MIN EDUCATION NAT ENSEIGN SUP RECHERCHE ».

Parmi les sources d'information sur le web, on distingue :

- ❑ **les sources d'information traditionnelles** (agences de presse, grandes organisations d'intérêt privé ou public, associations d'experts, publications scientifiques, etc.) qui diffusent des informations validées selon un processus reconnu ;
 - ❑ L'agence de presse AFP, l'organisation internationale OCDE, la Bibliothèque Nationale de France, les éditeurs de publications scientifiques sont des sources d'information traditionnelles.
- ❑ **les sources émergent de structures collectives plus ou moins formelles**, dont les règles de publication et de validation de l'information sont plus ou moins strictes.
 - ❑ L'encyclopédie en ligne Wikipédia est une source qui émerge d'une communauté d'auteurs ; la qualité de l'information qu'elle diffuse est liée aux règles et processus d'édition qui lui sont propres.

- ❑ **les sources informelles** (pages web personnelles, blogs d'internautes, etc.) publiées sans aucun contrôle.
 - ❑ *Le blog d'un prix Nobel d'économie relève des sources informelles. Les informations qui y sont publiées peuvent être d'une grande valeur, sans toutefois bénéficier d'une validation par d'autres spécialistes du domaine.*

Évaluer la notoriété de l'auteur

Pour évaluer la notoriété d'un auteur, on peut se fier aux indices fournis par lui-même ou d'autres en lien avec :

- son **activité** professionnelle ou associative (métier, expérience, réalisations, statut, niveau d'études) ;
- son **affiliation** (entreprise, organisation, gouvernement, université, etc.) ;
- sa **reconnaissance** par ses pairs.

Évaluer la fraîcheur de l'information

Pour évaluer la fraîcheur de l'information, il faut repérer la **date de création** de la ressource et éventuellement la date de sa **dernière mise à jour**. La **fréquence de mise à jour** de la source est aussi un repère très utile.

Évaluer l'objectif de l'information

Le **type de la source** (politique, promotionnel, journalistique, éducatif, institutionnel, scientifique et technique, vulgarisateur, personnel, culturel, etc.) révèle souvent l'objectif sous-jacent (influence de l'opinion, consommation, information, communication ou mise à disposition d'un savoir au public, expression d'une opinion, enrichissement intellectuel, etc.).

Identifier le public visé

Le **public visé** (grand public, spécialistes) contribue à éclairer l'utilité d'une ressource pour le besoin d'information.

REFERENCER UNE RESSOURCE EN LIGNE

Quand on utilise des ressources, que ce soit pour en citer des extraits ou pour y faire référence, il faut dresser la liste des références bibliographiques en respectant certaines règles.

Dans le cas des ressources numériques en ligne, il faut ajouter des renseignements spécifiques.

Norme

Il existe une norme qui définit précisément la composition et la typographie d'une référence bibliographique à un document électronique (référence ISO 690-2 ou Z 44-005-2).

Les règles sont les mêmes que pour les documents traditionnels, mais il faut ajouter :

- le type de support (en ligne, CD-ROM, enr. sonore, etc.) ;
- l'adresse de la ressource (URL) ;
- la date de consultation de la ressource.

Modèle de base pour un site web

Auteur. Date. *Titre* [Support]. Adresse de la ressource. (consulté le ...)

- Auteur : l'organisme ou la personne physique dans le cas d'une page personnelle.
- Date : celle de la dernière mise à jour si elle est connue.
- Titre : celui de la page d'accueil du site.
- Support : il s'écrit entre crochets ; on trouve : [En ligne] [CD-ROM] [Enr. sonore], etc.
- Adresse de la ressource : c'est l'URL.
- Date de consultation par l'utilisateur : elle s'écrit (consulté le jour mois année).

Exemple : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Accueil portail des C2i* [En ligne].

<http://www.c2i.education.fr/> (consulté le 10/10/2011).

Modèle de base pour une ressource Internet, y compris une page web

Auteur. Date. «Titre de la ressource». In : Ressource plus large, [Support] Adresse de la ressource (consulté le ...)

Ressource plus large : s'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché; procéder de la façon suivante: In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource.

Exemple : Caron, Rosaire. «Comment citer un document électronique?». In : Université Laval - Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*. [En ligne].

<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (consulté le 10 octobre 2011)